



Monsieur Luc Van Der Meeren
Greffe du service des relations collectives

Votre communication:
04/05/2011

Vos références:
CAO-RCT/JMF/142.04

Nos références:

Bruxelles,
7 octobre 2011

Objet: 14204 du 23/06/2011 – décision unanime de la SCP

Neerlegging-Dépôt: 07/10/2011
Regist.-Enregistr.: 14/11/2011
N°: 106887/DO/142.04

Luc,

Tu trouveras en annexe l'original du PV de la réunion du 23 juin 2011 au cours de laquelle j'ai pris acte de la décision unanime des partenaires sociaux de mettre un terme avec effet au 30/06/2011 à la CCT du 11/06/2009 organisant un système sectoriel d'éco-chèque.

(94369)

Jean-Marie Fafchamps

Président de la SCP 120.01

2011-8505

COA / RCT
07 -10- 2011
AG / Nr.

DO



SCP 142.04 / 23.06.2011 / 946

**PARITAIR SUBCOMITE VOOR DE
TERUGWINNING VAN ALLERLEI PRODUCTEN**

**SOUS-COMMISSION PARITAIRE POUR LA
RECUPERATION DE PRODUITS DIVERS.**

Notulen van de vergadering van 23 juni 2011,
gehouden te VERVIERS,
van 14.00 h tot 17.00 h

Procès verbal de la séance du 23 juin 2011,
tenue à VERVIERS,
de 14.00 h à 17.00 h

AGENDA

1. Goedkeuring van de beslissingen van het Sociaal Fonds ;
2. Goedkeuring van de CAO 2011-2012 ;
3. Nieuw arbeidsbestel SHANKS ;
4. Rondvraag.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des décisions du Fonds social ;
2. Entérinement des CCT 2011-2012 ;
3. Nouveau régime de travail SHANKS Hainaut
4. Divers.

SONT PRESENTS

Vorzitter - Président : Monsieur J.M. FAFCHAMPS

Secretaris - Secrétaire : Excusé

Pour la Confédération belge de la Récupération.

Voor de Confederatie van de Belgische Récupératie.

Gewone leden - Membres effectifs : Monsieur J. HIMPE

Plaatsvervanger leden – Membres suppléants : Madame S. THOMAES
Monsieur J. SCHMETS

Voor het Algemeen Belgisch Vakverbond :

Pour la Fédération générale du travail de Belgique :

Gewone leden – membres effectifs : Monsieur O. MAGNUS


Voor het Algemeen Christelijk Vakverbond van België :

Pour la Confédération des syndicats chrétiens de Belgique :

Gewone leden - Membres effectif : Monsieur P. YERNA

Plaatsvervanger lid – Membre suppléant : Madame A. LEONARD

Le Président constate que les conditions légales pour délibérer valablement sont réunies.


Le Président
J.M. FAFCHAMPS

Procès-verbal de la réunion.

106887/20/14204

1) Approbation des décisions du Fonds social

Les partenaires sociaux approuvent à l'unanimité les décisions et les comptes du fonds social dont ils déposent deux exemplaires ainsi que le rapport du réviseur.

2) Entérinement des CCT 2011 – 2012

Les partenaires sociaux entérinent et demandent la force obligatoire pour les CCT suivantes :

- CCT abrogeant l'article 3§2 de la CCT cadre pour les années 2009 et 2010 du 28/05/2009
- CCT cadre 2011 – 2012
- CCT système sectoriel de chèque repas
- CCT prime syndicale
- CCT congé d'ancienneté
- CCT frais de transport
- CCT conditions de travail et de rémunérations

Par ailleurs, les partenaires sociaux décident à l'unanimité de mettre un terme avec effet à la date du 30/06/2011 à la CCT du 11/06/2009 organisant un système sectoriel d'éco-chèques

3) Nouveau régime de travail chez Shanks Hainaut

Les membres de la SCP constatent que ce point a été mis à l'ordre du jour de la réunion du 20/09/2007. Il apparaît que la SCP n'a jamais statué définitivement dans ce dossier. La procédure normale est que le dossier soit traité en entreprise. Monsieur YERNA va investiguer.

4) Divers

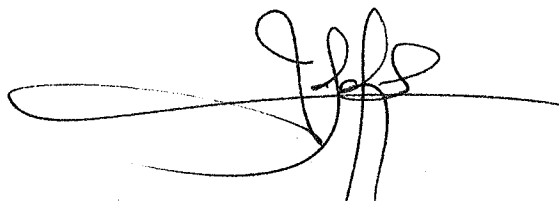
Monsieur YERNA transmet une question portant sur la formation à la manipulation d'amiante pour un chauffeur.

Les partenaires sociaux constatent qu'ils manquent d'informations pour répondre de manière précise.

Quoi qu'il en soit, la formation à la manipulation d'amiante est un plus pour tout qui la reçoit. Quant à la manipulation de cette matière par les chauffeurs, il importe de vérifier qu'en plus de la formation, ils reçoivent et utilisent un équipement de protection adéquat ; il importe également de vérifier ce que prévoit leur contrat de travail car la manipulation du chargement fait normalement partie de ses activités journalières, que ce soit de l'amiante ou autre chose. L'important ici consiste à recevoir la formation et à utiliser correctement un équipement de protection.

Le Président remercie les membres présents et lève la séance.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials and a long horizontal stroke extending to the left.

J.M. FAFCHAMPS